

Cette inondation peut être considérée comme douteuse au regard du fait qu'aucune source originale ne vient corroborer les auteurs cités.

● 1352 (printemps ?) :

ADV, 1 J 287

CHAMPION, Maurice, *Les inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours, recherches et documents*, Paris, Dunod, 1858-1864. – Cit. REBOUL, François, *Rapport fait au syndicat de la Durance d'Avignon sur la nécessité de conforter et de rehausser les grandes chaussées de la ville*, Avignon, Amédée Chaillot, 1872. – Cit. ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873. – Cit. DUHAMEL, Louis, "Les grandes inondations à Avignon", in *Annuaire administratif, historique et statistique de Vaucluse*, 1887, p. 1-71. – Cit. MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931. – Cit. GUILBERT, Xavier, *Les crues de la Durance depuis le XVI^e siècle. Fréquence, périodicité, essai d'interprétation paléoclimatique*, Maîtrise de Géographie, Aix-Marseille I, 1994. – Cit. ROSSIAUD, Jacques, *Réalités et imaginaire d'un fleuve : recherches sur le Rhône médiéval. Mémoire de synthèse : Reconstitution d'objet. Chronologies : climats, épidémies, guerres, subsistances (circa 1350 - circa 1550)*, Thèse d'Histoire, Paris I, 1994.

Les grandes pluies et la fonte des neiges occasionnent un furieux débordement du Rhône et de la Durance. On allait dans toutes les rues d'Avignon avec des bateaux. La campagne a à souffrir de dégâts considérables.

VAISSETTE, Dom Joseph, *Histoire générale du Languedoc, avec des notes et les pièces justificatives : composée sur les auteurs et les titres originaux, et enrichie de divers monuments par deux religieux de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, Jacques Vincent, 1730-1745 (t. IV, p. 273). – Cit. FORTON (de), Chevalier, *Notice des principaux évènements qui se sont passés à Beaucaire depuis l'Assemblée des notables en 1788*, Avignon, Seguin, 1836.

Députation aux Etats-Généraux, le 15 mars 1351, de conseillers de la ville de Beaucaire, qui donnent 1 351 livres pour l'imposition et s'excusent de n'en donner davantage à cause de l'inondation extraordinaire du Rhône. Ce fut à cette occasion que le Roi permit à cette ville d'établir pendant 10 ans un droit d'octroi appelé "barrage", dont le produit servait à la réparation des chaussées.

BM Arles, ms 2430/3

FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles*, Aix-en-Provence, Makaire, 1892.

Débordement du Rhône.

BM Avignon, ms 2065, ms 2464, ms 1562, ms 5944, ms 6464

Inondation du Rhône et de la Durance.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur